



ANCA NOUVELLES

JUILLET 2000

Numéro 5

EDITO :

Chers lecteurs,
Les coteaux d'Avron sont encore au cœur de notre actualité ces semaines-ci, et cela risque bien de continuer.

Vous découvrirez dans ces pages que les zones en arrêtés de protection de biotope abritent toujours une faune et une flore remarquables. C'est à un statut de protection obtenu au terme d'un long travail associatif que nous le devons.

Ce qui nous semble acquis peut malheureusement être remis en question par le gestionnaire du site lui-même, qui fondamentalement ne reconnaît pas la fonction patrimoniale du site.

Et pour revenir à la gestion elle-même de ces zones, quelle association agréée au titre de la loi sur la protection de la nature pourrait accepter que les postes de conservateur et d'éco-techniciens soient confiés à une structure qui n'a pas le souci de conservation des richesses naturelles ?

Notre Président d'honneur, Michel JACQUIN, propose qu'une réunion associative ait lieu à la rentrée pour évoquer tous ces sujets. Une date sera fixée prochainement.

Nous comptons donc sur vous, chers sociétaires, pour apporter vos idées et votre énergie pour la réussite du projet de l'ANCA.

Cordialement
F.FUCHS

COMPTE RENDU REUNION

DU SAMEDI 1^{ER} JUILLET 2000,

EN MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE,

Avec Messieurs DEMUYNCK, FACON et PELISSIER

Etaient présents : Annie PITOLET, François FUCHS, Mario NICHELATTI.

Cette réunion a été provoquée par Monsieur DEMUYNCK avec un ordre du jour non clairement défini et sans courrier de convocation. Nous savions qu'il devait être tout de même question des emplois jeunes. Deux courriers ont été envoyés à la Mairie pour préparer cette réunion, Monsieur DEMUYNCK nous a dit n'en avoir reçu qu'un (le premier), alors que le second a été porté en Mairie le vendredi 30 en début d'après-midi.

Une fois dans le bureau du Maire, nous lui offrons une bouteille de vin et nous lui proposons de mettre au point une « animation autour de la vendange » pour l'automne 2000. Il est bien sûr preneur, mais la discussion ne s'engage pas vraiment sur ce sujet : Monsieur DEMUYNCK se fait le porte-parole de Nocéens (effectif non déterminé) qui trouvent *scandaleux* que des « parties » du Parc soient toujours « fermées »... Le ton est donné et bientôt, à entendre nos élus, il faudrait envisager de supprimer les grillages autour des zones classées !

Nous consacrons alors une bonne demi-heure à tenter de démontrer que ça ne tient pas debout. Nous faisons également part du fait que le public ne nous a pas agressés lors de la fête du Parc, mais qu'il nous a souvent demandé si nous organisions des visites prochainement ! Nous sommes persuadés que peu de gens

remettent réellement en question la protection des zones classées en Arrêté de Protection de Biotope, mais le Maire semble bloqué là-dessus. Nous ne sommes pas au bout de nos surprises puisque quand nous disons que de toute façon ce genre de choix doit être validé par le Comité Consultatif, nous entendons Monsieur le Maire nous dire que le rôle de ce comité est limité et que c'est à la Mairie de décider (avec l'ANCA) !

En fin de compte, nous insistons sur le fait qu'il ne faut pas remettre en question le statut de protection des zones, surtout pas avant d'avoir organisé des visites à l'intérieur pour montrer aux Nocéens les richesses qu'elles recèlent ... C'est un temps nécessaire pour voir l'effet de la fréquentation sur les différents milieux ...

Il est donc convenu ce qui suit :

- Un programme de visites guidées sera proposé par l'ANCA et publié dans le prochain « Neuilly-Plaisance Echos » qui paraîtra en septembre : il faut fournir ce programme avant le début du mois d'août,
- Un panneau d'information sera « planté » devant chaque zone classée pour informer les visiteurs des dates des prochaines visites guidées ainsi que les espèces que l'on peut observer à la période considérée...

Toujours très préoccupé par « l'ouverture de l'ensemble du site », Monsieur DEMUYNCK voudrait que notre association mette le doigt sur les zones « vraiment sensibles » des biotopes protégés, sous-entendu : ce qui est protégé aujourd'hui ne le mérite peut-être pas....

Par ailleurs, il insiste sur le fait qu'il faut faire avancer le projet de sentier de découverte !

Comme si l'ANCA bloquait le projet ! Monsieur DEMUYNCK ne nous dit pas que la Mairie a employé l'été dernier un jeune Biogéographe qui planche sur un projet de sentier de découverte de la nature « hors zones classées »... et que la restitution de ce travail aura lieu en fin de semaine prochaine ...

Nous tâchons alors de revenir à ce qui aurait du être l'ordre du jour de cette réunion : une convention entre la Mairie, l'ANCA et les autres partenaires (Conseil Général, Conseil Régional et bien sûr la DIREN).

Monsieur DEMUYNCK ne voit pas d'inconvénient à ce qu'un comité de pilotage de la gestion des zones voit le jour mais, car il y a un mais, c'est la commune qui restera gestionnaire du site dans son intégralité... et il ne peut y avoir de « délégation » ou de « partage » d'aucune sorte...

C'est à dire que c'est la commune qui doit être l'employeur des Eco-techniciens et du Conservateur. L'argument : c'est le Maire qui a la responsabilité du site.

Monsieur DEMUYNCK nous dit clairement que ce point n'est pas négociable.

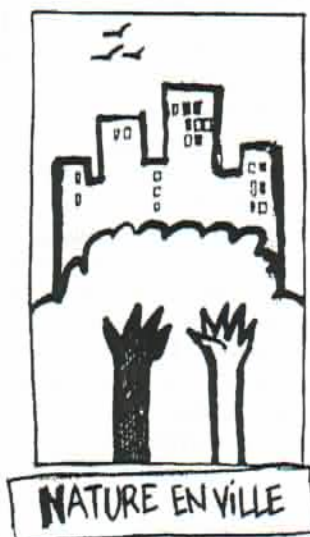
Par contre, il est prêt à étudier une proposition de convention que nous lui ferions prochainement.

Nous signifions alors que dans le cadre de cette convention, il y a peut être une possibilité pour l'ANCA de « garder » ses emplois sans pour autant que la responsabilité du Maire sur le site soit « altérée »...

Sur ces entrefaites, nous buvons notre verre du vin des coteaux d'Avron, tout le monde reconnaît qu'il est délicieux.

La réunion se termine et nous nous saluons poliment.

François FUCHS



SORTIE AU COTEAU DU 29 AVRIL 2000 :

C'est par une journée magnifique que notre sortie matinale nous a permis d'observer quelques une des merveilles du Coteau.

Un jeune Alisier de Fontainebleau pousse sur le talus gauche désormais dégagé en plein soleil, il a échappé aux travaux du Parc comme quelques autres qui poussent en dehors des zones classées.

Dans le champs de céréales, le Grémil des champs (*Lithospermum arvense*) est en fleurs tout comme le Peigne de Vénus (*Scandix pecten-veneris*) dont les graines allongées évoquent effectivement un peigne.

Un œil exercé pouvait repérer les pousses de la Nielle des blés (*Agrostemma githago*), superbe fleur rose de la famille des œillets si adaptée aux champs de céréales qu'elle y ressemble par ses feuilles allongées, blanchâtres et velues. Disparue des régions céréalières à cause des désherbants elle ne se maintient que dans les régions d'élevage comme le Massif Central où les parcelles de céréales sont minoritaires et non productivistes.

Dans la vigne, les Tulipes sauvages (*Tulipa sylvestris*) sont déjà fanées mais les pistils encore dressés préparent déjà des graines. Jadis une vieille flore disait « Impossible » de les exterminer dans ses stations, c'était avant les herbicides à une époque où le binage dans les vignes ne faisait que retourner les bulbes.

Apparenté au Grémil, le Buglosse vivace (*Pentaglottis sempervirens*) a lui aussi colonisé la vigne de ses grosse touffes de fleurs bleues.

De nombreux têtards de crapaud commun (*Bufo bufo*) dans la mare du vignoble. Sur le chemin de l'autre mare, on trouve un crâne de renard. Cette mare grouille à notre arrivée mais les tritons restent cachés sous les lentilles d'eau. François aperçoit une femelle triton.

Le long de l'allée du Parc nous observons le papillon Gamma (*Polygonia sp.*), ainsi qu'une sorte de piéride aux ailes postérieures marbrées : c'est la femelle de l'Aurore (*Anthocharis cardamines*). Le mâle, orange et blanc, vole parmi les Alliaires. Un peu plus loin, parmi l'herbe grasse nous remarquons une belle touffe de Géranium des Pyrénées (*Geranium pyrenaicum*) et surtout une station de Jacinthe d'Espagne (*Endymion hispanicus*) naturalisée au Coteau depuis les jardins avoisinant (tout comme au Chenay-Gagny et à Bondy sur le talus du chemin de fer), c'est une variante méridionale à grande fleurs de la classique Jacinthe des bois. Sur les bords du chemin, où subsiste le sol minéral naturel et non pas du remblai, finit de fleurir le prunier de Sainte Lucie (*Prunus mahaleb*). Cette sorte de prunellier méridional et thermophile à des feuilles en cœur et surtout des grappes de fleurs. C'est un arbuste typique des pré-montagnes calcaires méridionales. Son bois à croissance lente est très dur et son odeur de coumarine le destinait à la fabrication de pipe à Ste Lucie. Il servait également de porte greffe dans nos régions et on peut alors le confondre avec le griottier. C'est un arbuste rare au Coteau (environ une vingtaine) et donc à respecter.

Dans la mare encore de nombreux têtards de crapauds ainsi que quelques tritons femelles très furtifs. Les tritons palmés et ponctués femelles se ressemblent énormément : la femelle palmée a une petite pointe au bout de la queue dont le dessous est souvent jaune tout comme le centre du ventre (les bords roses ponctués). Le dos est souvent noir roussâtre ou verdâtre mais parfois aussi beige pointillée, la tête plus ronde car les lobes labiaux (lèvres) sont plus développés et surtout la gorge est rose chair sans pigment. La femelle ponctuée est plus grande et plus souvent brune ou beige. Son ventre est orange ponctué et le dessous de la queue obtuse souvent orange ou saumon clair, la tête paraît plus longue et la gorge est pigmentée de beige voire pointillée de noir. Dans cette mare nous apercevons deux Tritons crêtes et en observons un mâle avec précision. Cette espèce est le plus gros triton d'Europe avec des femelles de 18 cm. Les pattes sont grandes annelées d'orange, le ventre orange est taché de noir avec des points blancs sur les bords. Le dos est souvent noirâtre (parfois beige ou gris) avec des taches noires peu visibles. Les mâles, moins grands, ont une grande crête dentée et une grande queue haute et aplatie : c'est une parure nuptiale pour séduire les femelles. Tout comme d'autres tritons mâles, les motifs et couleurs peuvent être plus beaux chez des animaux en excellentes conditions : bande blanche sur la queue, crête plus haute débutant devant les yeux, etc. ...

Les tritons (genre *Triturus*) sont des animaux en fait assez modernes qui se sont diversifiés avec les périodes glaciaires en Europe. Dotés d'une certaine intelligence, les mâles sont territoriaux dans les mares et chassent leurs rivaux. Ils séduisent les femelles par diverses

danses nuptiales. Les femelles déposent leurs œufs dans des feuilles de plantes aquatiques ou d'herbes pliées avec les pattes arrières, le Triton crêté est un animal devenu plutôt rare qui demande une mare assez grande avec beaucoup de nourriture (daphnies, jeunes têtards, etc.). La sous-espèce existant en France est *Triturus cristatus cristatus* qui a le malheur d'être uniquement répartie sur les parties les plus humanisées de l'Europe : Nord de la France, GB, Bénélux et Allemagne, aussi ses stations sont devenues bien moins nombreuses et cela lui vaut d'être protégée et inscrite dans différents "livres rouges".

Dans les prairies alentours, quelques rosettes d'Ophrys et des Cirses laineux survivent difficilement aux rejets de pruniers omniprésents.

La mare aux prêles contient, cette année, beaucoup d'eau et des tritons palmés (*Triturus helveticus*), 5-6 mâles et femelles, s'y laissent apercevoir. Les mâles, pointillés, sont chétifs avec de faibles palmes. Par contre un gros mâle de Triton crêté avec une queue très large barrée de blanc se laisse observer marchant tranquillement dans l'eau claire. Des femelles de tritons pourraient être des ponctuées mais leur identification reste douteuse. Sur la prairie c'est le géranium découpé (*Geranium dissectum*) et le Géranium à fleurs rondes (*Geranium rotundifolium*) qui fleurissent parmi les rejets nombreux de genêts d'Espagne (*Spartium junceum*) et les discrètes Luzernes lupulines (*Medicago lupulina*) et Vesces cultivées (*Vicia sativa*).

La mare à Mutti n'est plus tellement accessible, certains endroits ressemblent plutôt à des trous d'eau avec ronces et Douces-amères (*Solanum dulcamara*). Pourtant on y observe deux incontestables femelles de Tritons ponctués (*Triturus vulgaris*), brunes à la gorge tachetée, massives, ventruées et certainement pleines d'œufs. Curieusement un Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*) se laisse entendre "Pouh Pouh pouh..." en plein jour.

Alain THELLIER



UNE MATINEE AUX JARDINS DU BEL AIR ET A LA PLAINE DE ROSNY, LE SAMEDI 22 AVRIL 2000 – Y. et L. LELARDOUX et F.FUCHS :

La météo pluvieuse a découragé les quelques personnes inscrites au chantier de création et nous renonçons à la pioche. Une promenade naturelle « improvisée » commence alors. Une abondante population de Daphnies colore l'eau de la mare déjà créée, mais nous n'y observons pas de batraciens. Tout autour, c'est un vrai concert de fauvettes : le Rossignol philomèle, la Fauvette grisette et les Fauvettes à tête noire mettent une ambiance extraordinaire. Nous remarquons que les Martinets noirs sont arrivés d'Afrique. Nous nous dirigeons vers la Plaine de Rosny et la première mare que nous rencontrons est bien vivante : de nombreux têtards de Crapaud commun s'y ébattent. Nous observons également un adulte. Sur la plaine, nous constatons la présence des Pipits des prés, de l'Alouette des champs, du Traquet pâle et de plusieurs mâles chanteurs de Fauvette grisette.

Retour sans encombre aux jardins avec un cortège d'observations : Pigeon ramier, Faucon crécerelle, Grive musicienne, Geai des chênes, Pouillot véloce, Troglodyte mignon, Verdier ... Bon, c'est promis, la prochaine fois on bosse !

François FUCHS

**COMPTE – RENDU : C.A. du 30 juin 00,
Au local de l'ANCA**

Etaient présents : François FUCHS, Annie PITOLET, Loïc LELARDOUX, Yannick LELARDOUX, Jean-Pierre JURADO, Alain THELLIER et Mario NICHELATTI.

Etait excusée : Hélène VIEILLARD qui nous a transmis une petite note sur la Fête du Parc.

A l'ordre du jour de cette réunion :

1/ Le contrat de travail de Richard AUBRY

Il est en train d'être mis au point notamment à partir d'un modèle. Annie et François vont rédiger un projet qui pourra être corrigé et / ou validé pour le prochain C.A.

2/ Le bilan de la Fête du Parc

Un point très positif : le jeu pour les enfants qui a notamment permis d'ouvrir les portes des associations nocéennes. Annie est félicitée pour le travail qu'elle a accompli à ce niveau.

Le stand de l'ANCA a été très visité. Cela se ressent sur les ventes de miel : plus de 100 pots vendus. Et une bonne nouvelle encore : l'ANCA compte désormais 6 nouveaux adhérents (3 couples).

3/ Une sortie organisée dans les zones classées du Parc des Coteaux d'Avron pour le club de Yoga de Neuilly-Plaisance :

Une dizaine d'adeptes du yoga étaient présents. Très proches de la nature par définition, ils ont pris beaucoup de plaisir et consacré beaucoup de temps afin de découvrir en toute quiétude ce coin de nature protégée. Certains ont même senti naître en eux un vif désir d'approfondir leurs connaissances botanistes. Orchidées, Sison amome, Coronilles, Genêt d'Espagne entre autres, étaient en pleine floraison pour le plus grand bonheur des insectes et des papillons. Nous avons pu admirer deux Zygènes de la Coronille aux couleurs chatoyantes bleues et rouges, faisant oublier combien ils sont dangereux à cause du cyanure qu'ils produisent pour se défendre des prédateurs.

Il a encore fallu lutter pour « décrocher » cette visite auprès de la Mairie. Il s'avère qu'il faut systématiquement prévenir 15 jours à l'avance, même si la visite a lieu pendant les heures d'ouverture du Parc. Nous avons dû refuser à notre grand regret une seconde sortie demandée par le professeur pour la même semaine.

4/L'embauche des 2 employés qui nous manquent !

Le Conseil Régional se dit prêt à financer en partie les investissements de l'ANCA, si nous embauchons des personnes « en difficulté », des chômeurs longue durée par exemple.

Une convention est actuellement mise au point pour construire les partenariats nécessaires au financement et à l'encadrement de nos employés. Avant que celle avec le Conseil Général n'aboutisse, il nous semble préférable d'attendre avant d'embaucher.

Alain propose que l'on mette en route une nouvelle demande de poste, pour un emploi qui ne serait pas « lié » aux Coteaux d'Avron.

5/ Un chantier de Jeunes Bénévoles au Plateau d'Avron cet été

Loïc et Yannick LELARDOUX vont accueillir deux naturalistes du Tchad le 12 juillet 2000. Les naturalistes de l'ANCA organiseront des sorties à thèmes pour entrecouper les séances de travail sur la mare du vignoble et le muret du verger. Un programme doit être bâti. Des affiches ont déjà été diffusées.

6/ Site INTERNET

Notre adresse INTERNET (site + e.mail) a été largement diffusée grâce à l'ANCA NOUVELLES « Spécial Fête du Parc » mais il faut continuer l'effort de communication.

Et surtout, il faut avoir le réflexe de lui fournir des textes ! Donc, envoyer des « Mail » à Alain. thellier@filnet.fr

7/ Sur la Haute – Ile :

Une pétition circule actuellement. Elle sera diffusée aux membres de l'ANCA avec l'ANCA Nouvelles de la rentrée.

8/ Réunion le 1^{er} juillet au matin avec Monsieur DEMUYNCK :

Le compte-rendu de cette réunion figure dans ces pages.

François FUCHS

NOUVELLES DU VIGNOBLE :

En ce début d'été, il a fière allure et ce, grâce aux soins constants donnés par notre équipe de viticulteurs amateurs qui ne ménagent ni leurs forces, ni leur temps. La floraison a été très précoce cette année et si tout se passait bien, nous pourrions récolter vers la mi-septembre environ 350 kilos de raisin.

Ce conditionnel est de mise car Dame Nature nous réserve souvent des surprises désagréables. Depuis quelques semaines, le mildiou a fait son apparition et son attaque a été aussi soudaine que forte. Nous nous sommes attelés à combattre ce champignon dès son apparition.

D'autres indésirables sont présents, entre autres la cochenille, très intéressante à observer. Sous son bouclier brun, cet insecte apode et sans yeux raffole des feuilles de vigne où elle dépose ses minuscules larves. Elle ne représente cependant pas un réel fléau dans l'écosystème où les prédateurs deviennent à leur tour proies et où l'équilibre s'établit de lui-même. Une variété de cochenille a pendant très longtemps servi à fournir le carmin dont nos ancêtres se servaient comme teinture.

Dans quelques semaines, nous allons devoir poser les filets afin d'éviter que nos amis les oiseaux ne fassent une trop grande consommation des grains si tentants après la véraison.

Ce travail demande une main d'œuvre assez importante et nous serions heureux de recevoir une aide à cette occasion. Ne tardez pas à vous manifester. Merci d'avance.

Annie PITOLET.

LE RUCHER :

Le samedi 8 juillet, nous avons entrepris de relever les hausses pleines de miel et espérons le faire sur l'ensemble du rucher. Malheureusement, les violents orages de ces derniers jours et le temps particulièrement lourd, ont rendu nos amies les abeilles extrêmement nerveuses et nous n'avons pas pu mener à bien la totalité de notre projet. Nous avions une autorisation d'accéder au rucher en voiture de 9 heures à 14 heures mais devant l'agressivité dont elles ont fait montre, nous avons quitté

les lieux vers 11 heures 30 afin qu'elles retrouvent leur calme avant l'ouverture de cette partie du parc au public. Nous allons devoir renouveler cette opération le samedi 15, si la mairie nous en donne la permission.

VIGNE ET RUCHER :

La période des vacances commençant, nous serions heureux de connaître les disponibilités des intervenants sur ces deux sites. Il reste en effet beaucoup de travail à accomplir et nous aimerions connaître les dates où nous pouvons compter sur vous. Pour ce faire, téléphonez au local. Merci à l'avance.

Traitement de la vigne, taille, pose des filets dès la véraison qui aura lieu cette année dans la première quinzaine d'Août, désherbage etc....

Transport et rangement des hausses vides dans le local, désherbage du rucher, extraction et mise en pots du miel, etc....

Annie PITOLET

LE SAMEDI 15 JUILLET 2000,
AUX ALENTOURS DE 20 H 00

ACCUEIL DE BRIGITTE et
GHISLAINE,

les bénévoles tchadiennes du chantier de
jeunes

Chez François FUCHS :

8 Avenue Louise

93360 NEUILLY-PLAISANCE

Pour tout contact : ANCA

31 Bis Rue Edgar Quinet

93360 NEUILLY-PLAISANCE

TEL et FAX : 01.43.09.19.69

E.mail : anca@magic.fr

Site internet :

<http://perso.magic.fr/anca/>